

Mairie
Le Mas
07360 St Fortunat sur Eyrieux
Tél. : 04 75 65 23 96
Fax : 04 75 65 20 26
Courriel : mairie-st-fortunat-seyrieux@wanadoo.fr

063/2019 – registre 5
Autorisation de dépôt d'une urne dans une concession funéraire

Le maire de la commune,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article R.2213-39 ;
Vu la demande présentée le 05 août 2019 par POMPES FUNEBRES Chazel Martin à La Voulte Sur Rhône tendant à obtenir l'autorisation de déposer une urne contenant les cendres de Guy MARMEY, dans la concession ci-dessous référencée ;

Arrête :

Article 1er. – Le pétitionnaire est autorisé à faire procéder au dépôt demandé par un opérateur habilité.

Article 2. – L'opération aura lieu le 07 aout 2019 à 17h30, et sera effectuée sous le contrôle de la personne mentionnée par les dispositions prévues dans le règlement du cimetière.

Références de la concession : Monsieur Arthur MARMEY
Allée C n° de concession : 8
Cimetière intercommunal Les Moineries

Fait à St Fortunat Sur Eyrieux, le 07 août 2019

L'adjoint au maire,
Anne-Marie ALLIBERT

